

## Compte-rendu de la réunion du 16 octobre 2019

Début de la réunion : 19H10

Présents : Thomas de Boysson, Thierry Gérardin, Christophe Leconte, Nicolas Leconte, Stéphane Leconte, Sandrine Pasquier, Paul Tallet-Pinet, Fabien Tournadre.

Excusé : Childéric Thoreau

### Retour sur le sélectif régional des 28 et 29 septembre 2019

Des retours très satisfaisants et des bénéfices d'environ 700 euros sur tout le week-end.

Points à améliorer : inviter davantage de clubs d'Ile de France ainsi que la nomination de responsables sécurité et ramassage des fiches de juges.

La date du sélectif est déjà fixée pour 2020 afin qu'il n'y ait pas de chevauchements avec d'autres manifestations : ce sera les 26 et 27 septembre 2020.

### Retour sur la saison estivale

Le point a été fait concernant le nombre de bateaux disponibles pour la saison estivale prochaine : ils sont au nombre de 41. Il sera donc acheté une dizaine de rotomods pour compléter.

4 rotomods usagés seront mis en vente au prix de 150 euros l'unité.

La saison dernière affiche un chiffre d'affaires de 27 500 euros auquel il faut retirer 23 000 euros de charges (dont 17 800 de salaires).

### Point véhicules/remorques

- Le camion jaune a été vendu au prix de 1 900 euros
- Le camion blanc revient toutes déductions faites à 14 000 euros. Un coffre à pagaies a été aménagé à l'intérieur.
- Des pochettes contenant les papiers, les cartes grises de toutes les remorques et les clés ont été mises en service pour chaque camion ainsi qu'un cahier à remplir par chaque utilisateur et à chaque utilisation : une pochette plastique rouge pour le camion rouge et une pochette plastique mauve pour le camion blanc.
- Le point va être fait par un professionnel concernant l'état de chaque remorque.

### Formations : \* assistant moniteur et monitorat à Tours

Trois jeunes du club sont inscrits à cette formation qui se déroulera sur 3 week-ends en 2019-2020. Le coût de cette formation est de 210 euros/ candidat. Elle sera prise en charge par le club. En contrepartie, les nouveaux moniteurs seront redevables au club de 10 séances et de 3 journées sur l'animation estivale.

### \*école de pagaies

La séance de perfectionnement connaissant un vif succès, il manque du matériel dont 2 à 3 bateaux.

Une subvention de 1 500 euros du CNDS au CD45 a été reversée à l'ACKVL et au CKCO pour leur école de pagaie commune. Après

accord du CKCO, cette subvention sera investie sur le slalom, ce qui permettra de palier en partie au manque de matériel.

### Lien avec les mairies

- Le 22 octobre, le club est convié à la mairie de Saint Jean de la Ruelle afin de faire un bilan/ état des lieux. Est évoqué le fait que les travaux à la base de Saint Jean de la Ruelle sont bloqués depuis un certain temps (manque l'accord des services techniques pour le percement d'une porte de communication entre le nouveau vestiaire et les sanitaires).
- Demande de la mairie de Saint Denis en val concernant les besoins du club en matériel et en travaux. Ont donc été établies une liste de matériel (gonfles, cale-pieds et pagaies) et une liste de travaux (fermetures, vitre cassée, éclairage extérieur...)

### Différents rendez-vous :

- Le 11 octobre, a eu lieu la réunion du comité départemental qui a organisé une session pagaie jaune le 19 octobre.
- Au printemps, aura lieu une session pagaie jaune et pagaie verte en eaux calmes.
- En lien avec le bordercross organisé par le club de Meung/Loire le 20 juin 2020, aura lieu une session pagaie verte en eaux vives.
- Régional de Veigné les 16 et 17 novembre (pris en charge par le club)
- Balade des Glaçons le 20 décembre. Tous les clubs du département y ont été conviés.

- L'Assemblée Générale du club aura lieu le 1<sup>er</sup> février 2020 à Saint Jean de la Ruelle.
- Assemblée Générale du comité départemental le 6 février 2020
- Assemblée Générale du comité régional le 8 mars 2020.
- Des stages seront proposés par Thomas de Boysson les 3 premiers jours des vacances de Pâques et des vacances d'été pour ceux qui participent à l'école de pagaie.

Fin de la réunion : 21H15

Prochaine réunion : jeudi 9 janvier 2020 à 19H à la piscine de Saint Jean de la Ruelle